



# NOTE D'ORIENTATION

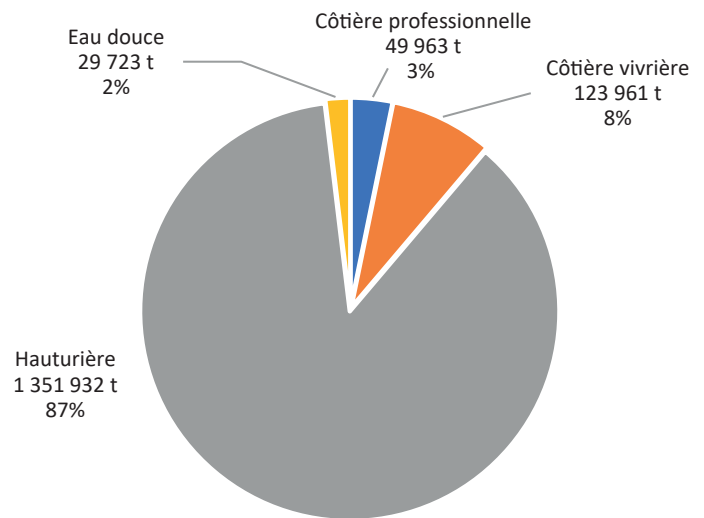
## Étude Benefish 4 : conclusions et implications stratégiques relatives à la pêche côtière

### Objet

La présente note d'orientation met en lumière les conclusions et les implications stratégiques présentées dans l'étude Benefish 4 pour la pêche côtière. L'étude s'est penchée sur la production halieutique (côtière, hauturière, aquacole et en eau douce) au niveau national et régional et a permis de quantifier les retombées de ces différentes catégories de pêche (contribution au PIB, exportations, recettes publiques, emploi et nutrition)<sup>1</sup>.

### La production halieutique côtière dans la région en 2021

Sur la base des meilleures informations disponibles, l'étude Benefish 4 a estimé le volume et la valeur de la production halieutique dans chacun des États et Territoires insulaires océaniques pour l'année 2021. Le volume de la production côtière de l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques a été comparé à la production halieutique totale des différentes catégories de pêche<sup>2</sup> en 2021, comme illustré dans le graphique ci-contre. La production côtière est divisée entre les captures de la pêche professionnelle et celles de la pêche vivrière.



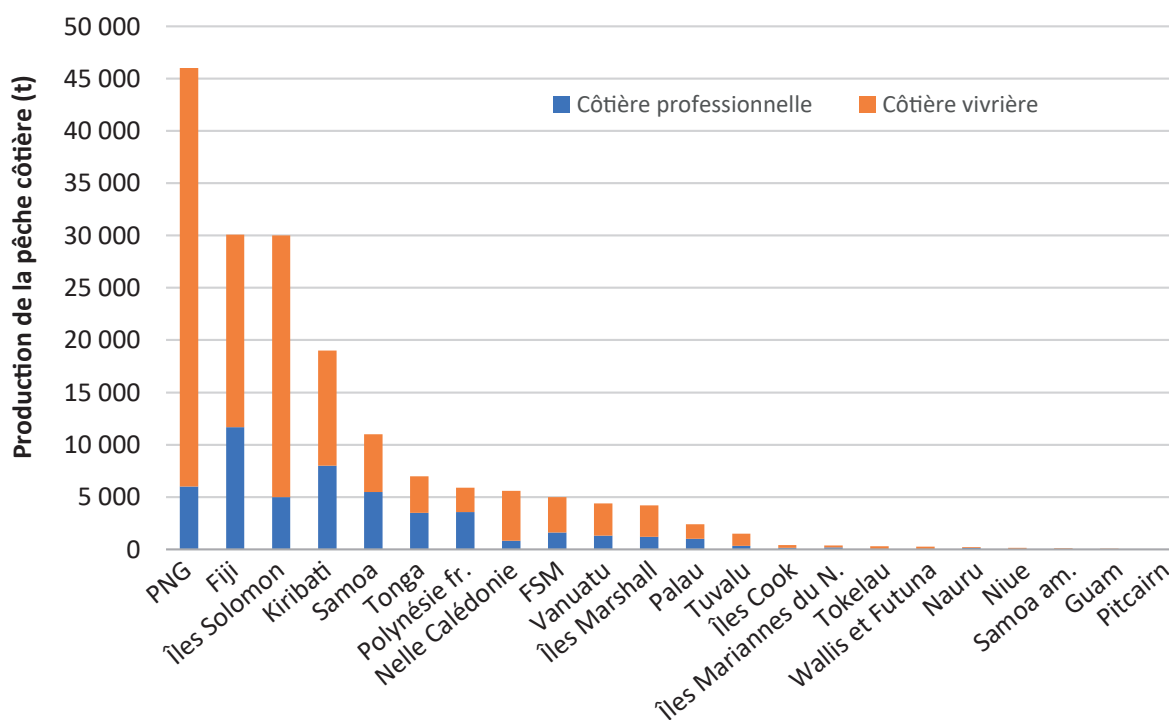
Production halieutique des États et Territoires insulaires océaniques en 2021

<sup>1</sup> Le rapport intégral de l'étude Benefish 4 est disponible à l'adresse suivante : <https://purl.org/spc/digilib/doc/ppizh>.

<sup>2</sup> L'aquaculture n'est pas prise en compte dans le graphique, car différentes unités de mesure sont utilisées pour quantifier la production aquacole (kg et unités).



Le graphique ci-dessous illustre le volume (t) et la composition des prises côtières pour chacun des États et Territoires insulaires océaniques en 2021.



Production halieutique côtière (t) dans la région océanique

## Messages clés

- Si les statistiques sur les captures de la pêche hauturière sont jugées raisonnablement précises, celles relatives à la pêche côtière sont d'assez mauvaise qualité dans la plupart des États et Territoires insulaires océaniques, en particulier pour la pêche côtière vivrière. On peut considérer que les estimations de la production côtière présentées dans l'étude Benefish sont pour la plupart des approximations éclairées.
- La Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Fidji et les Îles Salomon concentrent 61 % de la production côtière de la région. En général, dans les États et Territoires insulaires océaniques plus développés, la production côtière vivrière est proportionnellement moins importante que la production professionnelle.
- La production côtière professionnelle enregistrée aux Fidji est plus élevée que dans tout autre pays océanique, y compris la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui compte une population neuf fois supérieure. Même si l'on prend en considération uniquement les populations côtières, la production côtière professionnelle des Fidji est près de deux fois supérieure à celle de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour deux tiers d'habitants de moins. Cela s'explique probablement par le sous-développement de la pêche côtière professionnelle en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- Dans la région, la pêche côtière revêt une importance cruciale, car elle procure l'essentiel des poissons consommés par les habitants des États et Territoires insulaires océaniques, la quasi-totalité des produits issus de la pêche hauturière étant expédiée en dehors de la région. En 2021, la production côtière s'est établie à 13,8 kg par habitant. Dans l'étude Benefish de 2007, le volume annuel de poissons côtiers disponible par habitant était de 16,1 kg, ce qui traduit une baisse de 14 % sur une période de 14 ans.
- Bien que la COVID-19 ait eu des répercussions diverses sur le secteur de la pêche dans l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques, dans nombre d'entre eux, elle a entraîné un recul de la production côtière professionnelle et un accroissement modéré de la production côtière vivrière.
- Si l'on considère tous les États et Territoires insulaires océaniques, la valeur moyenne d'une tonne de captures de la pêche côtière professionnelle est de 3 405 dollars É.-U., contre 2 259 dollars É.-U. pour la pêche côtière vivrière, 1 442 dollars É.-U. pour la production hauturière locale, 1 298 dollars É.-U. pour la production hauturière étrangère, et 1 519 dollars É.-U. pour la pêche en eau douce. La valeur élevée de la production côtière professionnelle s'explique par le prix de certains produits (comme les holothuries).
- La pêche côtière professionnelle et vivrière combinée assure l'essentiel de la contribution de la pêche régionale au PIB, à l'emploi et à l'approvisionnement régional en poisson, bien que le volume de la production côtière (174 084 tonnes) soit bien inférieur à celui de la production hauturière (1 351 932 tonnes).
- Voici la contribution de la pêche côtière aux différents avantages découlant de la pêche :

	Contribution au PIB	Contribution aux exportations	Contribution aux droits d'accès	Contribution à l'emploi	Contribution à l'offre de poisson
<b>Pêche côtière professionnelle</b>	Environ 17,9 % à l'échelle de la région	Substantielle dans certains pays, mais bien moins importante que celle des unités locales de pêche hauturière à l'échelle de la région	Nulle	Importante dans la plupart des pays	Très importante
<b>Pêche côtière vivrière</b>	Environ 38,9 % à l'échelle de la région	Nulle	Nulle	Importante dans la plupart des pays	Très importante

- Les informations sur les emplois associés à la pêche côtière sont insuffisantes et en grande partie inexistantes dans certains pays, alors que des données sont aisément accessibles sur l'emploi dans les pêcheries thonières. Il est important de reconnaître l'utilité de la collecte de données sur la participation à la pêche. L'emploi est une retombée importante de la pêche, et il convient de le quantifier pour mesurer comme il se doit la contribution du secteur. À un autre niveau, les informations sur l'emploi sont essentielles pour appuyer la prise de décision sur la gestion halieutique. Les décisions de gestion supposent souvent des arbitrages, notamment entre efficacité économique et emploi. Aussi importe-t-il de savoir combien de personnes bénéficieront des mesures et combien en subiront les effets négatifs.
- Les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages sont un outil sous-exploité dans le calcul de la production halieutique côtière dans la région (voir encadré).
- L'équipe de l'étude Benefish 4 s'est rendue dans la plupart des États et Territoires insulaires océaniques, où le sentiment général est que la gestion halieutique côtière a perdu en efficacité, entraînant un appauvrissement des ressources côtières. Cette situation tient à des causes multiples, et il existe assurément d'importants écarts entre les pays. Plusieurs raisons probables peuvent être avancées :
  - Impossibilité de gérer des pêcheries situées à proximité des centres urbains.
  - Attention accrue portée à la gestion de la pêche hauturière au détriment de la gestion de la pêche côtière (concentration des budgets et des agents efficaces dans le secteur de la pêche thonière).
  - Projets pour la plupart infructueux de pacage en mer et de réensemencement des récifs pour éviter de mettre en place des mesures de gestion.
  - Résultats décevants de précédentes interventions centrées sur la gestion de la pêche côtière, suscitant une certaine lassitude au sein des services des pêches.
  - Inefficacité d'autres interventions perçues comme des solutions de facilité, venant se substituer à une gestion efficace (par exemple, la diversification des moyens de subsistance).
  - Pression politique en faveur d'interventions (fourniture gratuite de bateaux, de moteurs et d'engins de pêche, par exemple), conduisant à une augmentation de la production côtière et, invariablement, à un appauvrissement à long terme des ressources.
  - Attention et publicité renforcées autour de la problématique restreinte de la conservation des requins de récif au détriment de la gestion plus globale des ressources côtières.

Les résultats de la gestion halieutique côtière dans la région ne sont pas toujours négatifs. On compte de nombreux exemples positifs (Navakavu aux Fidji et Ontong Java aux Îles Salomon), qui méritent d'être largement diffusés.

### Utilisation des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages dans le secteur de la pêche côtière

Tous les États et Territoires insulaires océaniques conduisent et continueront de conduire des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages. Alors que les services de la statistique de la région y voient un outil majeur pour estimer la contribution de la pêche côtière au PIB, la plupart des services des pêches sont hermétiques à l'idée de recourir aux enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages pour estimer la production côtière. Ces enquêtes permettent aux services des pêches d'obtenir des informations sur la production côtière pour un coût très faible, voire nul ; toutefois, par le passé, des doutes ont été exprimés quant à l'exactitude des estimations obtenues par ce biais sur la production côtière annuelle. La Division statistique pour le développement de la CPS a beaucoup fait pour améliorer l'utilisation des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages dans le secteur de la pêche, et la méthode actuellement préconisée par la CPS est jugée raisonnablement efficace pour différents types d'estimations halieutiques, dont la production de la pêche côtière professionnelle au niveau national et la consommation de poisson par habitant. Il convient d'encourager les services des pêches de la région à recourir davantage aux enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages dans leurs travaux sur la pêche côtière. À ce titre, les services des pêches devraient participer de manière proactive aux travaux de planification des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages des services de la statistique.

## Mesures stratégiques recommandées

La baisse de la production côtière entre 2007 et 2021 doit servir d'avertissement aux pays de la région et les inciter à recentrer l'attention et les investissements sur la gestion efficace de la pêche côtière. Des mesures stratégiques urgentes s'imposent pour améliorer les données sur la production halieutique côtière, ce qui devrait permettre de mieux cerner les causes du déclin des ressources et de faciliter l'élaboration de mesures correctives.

L'étude Benefish 4, de même qu'un certain nombre d'autres rapports, met en évidence un recul régional de l'offre de poissons pêchés selon des méthodes traditionnelles (pêche côtière). Plusieurs solutions, telles que l'aquaculture, la pêche sur dispositif de concentration de poissons (DCP) et la promotion de la valorisation des prises (et des prises accessoires) de la pêche hauturière, ont été appliquées avec plus ou moins de succès au fil des ans pour atténuer ce déclin. Compte tenu de la gravité de la pénurie de poisson, de ses incidences sur les communautés insulaires et du volume de ressources déjà investi pour y remédier, il convient de recueillir des informations complémentaires sur l'efficacité de chaque solution. Cette connaissance permettra d'élaborer des politiques et stratégies mieux ciblées et plus efficaces de gestion de la pêche côtière.



Marché de Gizo (Îles Salomon). ©Andrew J. Smith, WWF/Australie

Au cours des études Benefish, il a été observé que les services des pêches rencontraient des difficultés de différents ordres pour produire des statistiques sur la pêche côtière. Des mesures stratégiques sont en particulier nécessaires pour deux problématiques :

- Les financements sont insuffisants pour créer un système statistique adapté à la pêche côtière. Pour remédier à cette situation, lorsqu'un service des pêches n'a pas les moyens de financer une enquête classique ou éclair sur la pêche, les autorités devraient s'engager à obtenir ces informations dans le cadre des études menées dans d'autres secteurs : enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, recensement agricole ou recensement national. Il est crucial que les services des pêches et de la statistique coopèrent efficacement pour déterminer les données essentielles à recueillir, de façon à garantir la pertinence de ces outils d'enquête pour la pêche.
- Les compétences techniques sont insuffisantes pour tirer de l'échantillonnage des prises des informations sur les captures totales d'une zone géographique donnée. Par conséquent, les services des pêches devraient travailler de manière concertée afin d'acquérir les compétences requises pour extrapoler les résultats de l'échantillonnage des captures à l'ensemble du territoire d'une province ou d'un pays.

Garantir un financement pérenne est l'un des aspects clés de la collecte d'informations halieutiques. Les projets menés au cours des 40 dernières années pour mettre en place et pérenniser les systèmes statistiques sur la pêche côtière ont montré que, dès que les financements extérieurs prenaient fin, les crédits nationaux affectés à la collecte de statistiques sur la pêche côtière pouvaient aisément faire l'objet de coupes budgétaires et étaient souvent revus à la baisse en cas de crise financière. Des mesures stratégiques doivent être adoptées pour éviter de telles réductions.

Compte tenu du nombre d'initiatives entreprises dans des sous-secteurs halieutiques très spécifiques dans la région (aquaculture, holothuries, pêche sur DCP, par exemple) et de l'importance de l'emploi dans les États et Territoires insulaires océaniques, il convient de prendre des mesures pour recueillir des données sur les emplois associés aux sous-secteurs de la pêche côtière. Les services des pêches doivent mettre en place des politiques pour s'assurer que les informations sur l'emploi sont prises en compte dans les décisions de gestion concernant les sous-secteurs considérés.

Il incombe en premier ressort aux services des pêches de se procurer les données nécessaires pour comprendre les conséquences de la pêche et favoriser l'adoption de décisions de gestion éclairées afin de garantir la durabilité de la pêche côtière.